

La capture de l'Etat

Introduction

Définition et Formes

- La capture de l'État est une forme de corruption politique dans laquelle les intérêts privés d'un groupe influencent considérablement le processus décisionnel d'un État à leur propre avantage.
- Juridiquement, le contrôle du pouvoir légal par un groupe minoritaire ou un ensemble de personnes morales ou physiques se manifeste par plusieurs formes et à plusieurs niveaux

Problématique

- Ce qui nous intéresse dans le cadre de cette étude c'est de savoir comment la règle juridique censée faire prévaloir l'intérêt général peut se transformer en un instrument au service d'intérêts privés ou particuliers et par conséquent porter préjudice à l'intérêt général ?

Cadre de l'étude

- Certes certaines règles juridiques peuvent avoir pour objectif de servir des intérêts particuliers. C'est notamment le cas des lois d'incitation aux investissements, des lois d'aide à certaines catégories sociales jugées vulnérables et pour aller plus loin dans l'illustration les lois dites de discrimination positive. Mais en corollaire, ces règles ne doivent nullement causer un préjudice à l'intérêt général.

Cadre de l'étude

- Tout le problème est alors de trouver un juste équilibre entre ces deux variables : préserver l'intérêt général d'un côté et encourager les initiatives privées de l'autre.

Cadre de l'étude

- Sans entrer dans des débats que le cadre de cette intervention ne le permet pas sur la notion d'intérêt général, contentons-nous de dire que le cadre de cette étude se limite à l'hypothèse où les intérêts privés seraient en contradiction avec l'intérêt général.

Cadre de l'étude

- Le postulat de départ de cette limitation étant la primauté de l'intérêt général.
- Ce dernier doit prévaloir sur toutes les autres considérations. Aucune raison ne pourra justifier l'atteinte ou le sacrifice de l'intérêt général.
- D'où la qualification de non légitime toute initiative tendant à mettre en cause la suprématie de l'intérêt général.

Objet de la recherche

- Cette considération constitue en réalité un véritable obstacle, un garde-fou, un rempart contre la corruption.
- C'est ainsi que pour détourner cet obstacle et dans l'objectif de servir leurs propres intérêts et en même temps échapper et se protéger contre toute poursuite judiciaire les corrompus ont agi en amont en essayant d'accaparer le centre de décision et en faire un moyen, un outil au service de leurs propres intérêts.
- Peu importe que leur actes et faits soient conformes à l'éthique et à la morale ou non, l'essentiel c'est qu'ils seront dans la légalité.

Objet de la recherche

- En d'autres termes ils feront de la loi censée interdire leurs actes et les sanctionner ils en feront un moyen pour légitimer leurs actes. Par conséquent, outre la corruption initiale, ils opèrent une autre corruption qui est celle de manipulation des organes de l'Etat pour créer un cadre légal qui légitime leur faits et actes. Ainsi la loi devient un instrument de corruption. C'est en quelque sorte « la légitimation ou légalisation de la corruption »

Intérêts de l'étude

- Il s'agit ainsi d'un double niveau de corruption.
- Le premier est la corruption initiale qui se manifeste par la corruption stricto sensu
- Le second est la manipulation des pouvoirs publics pour en faire un moyen de blanchiment de corruption
- Et c'est le second niveau de corruption qui doit attirer notre attention et qui justifie cette étude en raison de sa double gravité.

Intérêts de l'étude

- Cette gravité se manifeste tout d'abord par l'ampleur de ses effets. Il s'agit d'une invasion des organes de l'Etat par un groupe qui accapare ses pouvoirs pour spolier les biens publics.
- Cette gravité se manifeste ensuite par l'étendue de ses effets quant au temps. Ses effets peuvent affaiblir les capacités de l'Etat sur des générations comme en témoignent certains prêts ou crédits internationaux octroyés au profit de certains groupes de personnes.
- Cette gravité est nature même à mettre en cause la pouvoir de régulation. C'est la crise de l'Etat.

Aperçu historique

- Toutefois, si les auteurs ont commencé à s'intéresser à cette question depuis quelques décennies (Stigler) et que le terme même de capture d'Etat est utilisé par certaines institutions (Banque mondiale), le phénomène n'est pas nouveau dans le monde et en Tunisie.
- On peut citer à titre d'exemple les scandales liés au ministre Mustapha Khaznadar et à Mahmoud Ben Ayed

Aperçu historique

- Le ministre Mustapha Khaznadar Qui contrôlait les rouages du gouvernement et les positions clés des institutions administratives et juridiques, a mené sans contrôle les affaires de la Tunisie pendant plusieurs années et il fit la ruine complète du pays en contractant des emprunts scandaleux qui grevèrent l'Etat d'une dette énorme en particulier auprès de la Maison d'Erlanger de Paris». «Les revenus du pays ne pouvant plus suffire au paiement des intérêts de la dette, il fallut en 1869 les suspendre: c'était à la faillite que Khaznadar avait conduit la Tunisie.
- Il prélevait des commissions sur chaque transaction, sur chaque emprunt, sur les recettes des impôts au point que sa fortune devint colossale conduisant le pays à de graves difficultés financières.
- L'utilisation de la dette comme instrument de domination et d'aliénation de la souveraineté d'un État est bien illustrée par le sort réservé à la Tunisie par la France dans la deuxième moitié du 19^e siècle. En 1881, la France conquiert la Tunisie en la transformant en protectorat.

Aperçu historique

- **L'affaire Mahmoud Ben Ayed** est une affaire qui dure de 1857 à 1876 et découle des détournements de fonds publics de par Mahmoud Ben Ayed et son associé, le directeur de la trésorerie Nessim Shemema , et surtout avec le soutien et la complicité du ministre Mustapha Khaznadar .
- L'affaire est l'un des exemples les plus frappants de la mauvaise gestion des deniers publics par des ministres corrompus et des proches du pouvoir.
- Tous ces détournements et gestions irresponsables ont conduit l'État tunisien à la faillite et à une dépendance financière vis-à-vis de l'Europe, l'une des causes de l'instauration du protectorat français de Tunisie .

Aperçu historique

- Pareil pour Ben Ali qui chargeait ses conseillers de convertir sa corruption en acte légal et conforme aux textes de lois qui sont spécialement créés pour servir ses intérêts et ceux de ses proches.
- Pour ne citer qu'un exemple la fameuse caisse de solidarité 2626

Aperçu historique

- La capture d'Etat est ainsi ancrée dans l'histoire de l'Etat.

Hypothèse de la recherche

- Mais comment s'effectue cette ingérence ou cette immixtion dans le pouvoir décisionnel ? cela se réalise par l'union entre le monde politique et le monde des affaires et s'il existe une union non légitime celle-ci en est LE MEILLEUR EXEMPLE.
- D'ailleurs, cette emprise n'est pas exclusive aux groupes au pouvoir, mais peut bel est bien émaner de groupes de l'opposition.

Hypothèse de la recherche

- Le monde des affaires agit par procuration. Il dicte aux organes compétents les décisions à prendre lesquelles décisions donnent la couverture légale à la corruption.

Plan de l'étude

- Cette légitimation qui se manifeste par la création des lois sur mesure se manifeste à deux niveaux :
- L'octroi de droits ET la dispense d'obligations
- D'où les 2 parties de cette présentation : la capture d'Etat par l'octroi des droits
- et
- la capture d'Etat par la dispense d'obligations

PREMIERE
PARTIE LA
CAPTURE
D'ETAT PAR
L'OCTROI DE
DROITS

PARAGRAPHE PREMIER FINANCEMENT PAR LES BIENS PUBLLICS

- des textes créant des avantages financiers à certains lobby ou l'octroi d'un monopole ou d'une exclusivité sur certains produits défiant les règles de la libre concurrence
- Exemple le dernier texte instaurant une prise en charge par la caisse de compensation pour les exportateurs de certains produits alimentaires

PARAGRAPHE DEUXIEME OCTROI NON JUSTIFIE DES PRIVILEGES

- 1. Soutien non justifié à certaines produits destinés à l'exportation
- 2. Le débat suscité par le dernier accord entre le gouvernement et le syndicat des magistrats pour l'allègement de participation des magistrats à la caisse.
- 3. Les critiques concernant le financement des partis politiques et des campagnes électorales

DEUXIEME
PARTIE
LA CAPTURE
D'ETAT PAR
L'ALLEGEMEN
T
D'OBLIGATION
S

PARAGRAPHE PREMIER LES TEXTES D'ALLEGEME NT FISCAL

- certains secteurs bénéficient injustement de faveurs sur le plan fiscal
- Exemple: l'industrie de l'automobile

PARAGRAPHE
DEUXIEME
LESTEXTES
D'IMPUNITE
POUR ACTES
DE
CORRUPTION

CONCLUSION

- Les moyens de lutte pour chaque manifestation ? comment combattre ce phénomène ?
- Les moyens classiques tel que l'obligation de déclaration des biens, le conflit d'intérêt, le pantouflage sont-ils suffisants et adaptés à la capture d'Etat ?
- Au vu de la situation en Tunisie, la réponse par la négative s'impose. Il y a lieu de réfléchir sur des moyens plus adéquats. La recherche de ces moyens pourra constituer l'objet du prochain webinaire.